

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Silicone spray

EU2242

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 27-mars-2015

Date de révision :
21-févr.-2017

Numéro de révision: 0.1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Silicone spray
Contient Hydrocarbons, C7, N-alkanes, isoalkanes, cyclics

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
c/o DeLaval International AB	France: DeLaval snc
PO BOX 39	Omega Parc Bat. 5
147 21 Tumba	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Sweden	78997 Elancourt
Tel + 46 08-530 66 000	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3. (H336)
Chronic aquatic toxicity	Catégorie 3. (H412)
Dangers physiques	Aérosols. Catégorie 1. (H222) (H229)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
 H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
 P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
 P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
 P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Contient

Hydrocarbures, C7, N-alkanes, isoalkanes, cycliques

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	Weight-%	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Butane	203-448-7	106-97-8	40 - 50	Flam. Gas 1 (H220) C U	01-2119474691-32
Propane	200-827-9	74-98-6	20 - < 25	Flam. Gas 1 (H220) U Press. Gas, compressed (H280)	01-2119486944-21

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	927-510-4	NOT SPECIFIED	20 - < 25	Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119475515-33-00 00
Hydrocarbons, C9-C11, N-alkanes, isoalkanes, cyclis, < 2% aromatics	919-857-5	NOT SPECIFIED	2 - <5	Flam. liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304)	01-2119463258-33-00 00
Pentane	203-692-4	109-66-0	< 1	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
contact oculaire	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Ingestion	Boire 1 ou 2 verres d'eau. Boire ensuite du lait, si possible. NE PAS faire vomir.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée.
Protection pour les secouristes	Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Éliminer les sources d'ignition.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	Irritant pour les yeux. Provoque une légère irritation cutanée. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Peut provoquer une somnolence et des vertiges. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.
Delayed Effects	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2), poudre sèche, Mousse
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Extrêmement inflammable. Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Danger d'explosion en cas d'incendie.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Ne pas respirer les vapeurs. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
--	--

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations
 Équipement de protection individuel, voir section 8
 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Extrêmement inflammable. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter le contact avec la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Classe de stockage (Allemagne) 2B Aerosol dispensers and lighters

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Butane 106-97-8		TWA: 1450 mg/m ³ STEL: 1810 mg/m ³ TWA: 600 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ Peak: 4000 ppm Peak: 9600 mg/m ³
Pentane 109-66-0	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³		TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³ Peak: 2000 ppm Peak: 6000 mg/m ³
Propane 74-98-6				TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ Peak: 4000 ppm Peak: 7200 mg/m ³
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes,			TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 1630 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 810 mg/m ³

cyclics NOT SPECIFIED					Peak: 400 ppm Peak: 1620 mg/m ³
Hydrocarbons, C9-C11, N-alkanes, isoalkanes, cyclis, < 2% aromatics NOT SPECIFIED					TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³ Peak: 100 ppm Peak: 600 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Butane 106-97-8				TWA: 800 ppm STEL: 1000 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 1200 mg/m ³
Pentane 109-66-0	TWA: 667 ppm TWA: 2000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 1500 mg/m ³ STEL: 630 ppm STEL: 1900 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 1500 mg/m ³
Propane 74-98-6		TWA: 1000 ppm		TWA: 800 ppm TWA: 1500 mg/m ³ STEL: 1100 ppm STEL: 2000 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclis NOT SPECIFIED		TWA: 400 ppm		TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2000 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 805 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Butane 106-97-8	STEL: 1600 ppm STEL: 3800 mg/m ³ TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 3200 ppm STEL: 7200 mg/m ³ TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 3000 mg/m ³ TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 250 ppm TWA: 600 mg/m ³	TWA: 1000 ppm STEL: 3000 ppm
Pentane 109-66-0	STEL: 1200 ppm STEL: 3600 mg/m ³ TWA: 600 ppm TWA: 1800 mg/m ³	STEL: 1200 ppm STEL: 3600 mg/m ³ TWA: 600 ppm TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 3000 mg/m ³	TWA: 250 ppm TWA: 750 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 3000 mg/m ³ STEL: 3000 ppm STEL: 9000 mg/m ³
Propane 74-98-6	STEL: 2000 ppm STEL: 3600 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	STEL: 4000 ppm STEL: 7200 mg/m ³ TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm STEL: 3000 ppm
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclis NOT SPECIFIED	STEL: 1600 ppm STEL: 6400 mg/m ³ TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³	STEL: 800 ppm STEL: 3200 mg/m ³ TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³	STEL: 3000 mg/m ³ TWA: 1600 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 800 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³ STEL: 1200 ppm STEL: 4800 mg/m ³
Hydrocarbons, C9-C11, N-alkanes, isoalkanes, cyclis, < 2% aromatics NOT SPECIFIED		STEL: 100 ppm STEL: 600 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³	STEL: 900 mg/m ³ TWA: 300 mg/m ³		
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatia
Butane 106-97-8					GVI: 600 ppm GVI: 1450 mg/m ³ KGI: 750 ppm KGI: 1810 mg/m ³
Pentane 109-66-0					GVI: 1000 ppm GVI: 3000 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

HYDROCARBONS C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS:
Workers - Dermal; Short term systemic effects: 300 mg/kg/day
Workers - Inhalation; Long term systemic effects: 2085 mg/m³

Consumer - Dermal; Long term systemic effects: 149 mg/kg/day

Consumer - Inhalation; Long term systemic effects: 447 mg/m³

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS:

Industry - Dermal; Long term systemic effects: 208 mg/kg/day
Consumer - Dermal; Long term systemic effects: 125 mg/kg/day

Consumer - Inhalation; Long term systemic effects: 185 mg/kg/day

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PENTANE (CAS: 109-66-0): water; 0,027 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Porter des lunettes de protection.

Protection de la peau

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection des mains

Gants imperméables

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique exigé. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**État physique**

Aérosol

Aspect

pale

Odeur

solvant

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété**pH**Valeurs

Aucune donnée disponible

Point/intervalle de fusion

Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible

point d'éclair

< 0 °C

Inflammabilité (solide, gaz)

Extrêmement inflammable

Pression de vapeur

340-480 kPa (20°C)

Densité relative

~ 0.6

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

solvant organique

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

Viscosité

Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

N'est pas un explosif

Propriétés comburantes

Non

9.2. Autres informations**Teneur en COV**

Aucune information disponible

Informations supplémentaires

Highly volatile

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Inhalation**

Peut provoquer une somnolence et des vertiges. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation.

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Butane			658 mg/L (Rat) 4 h
Propane		-	= 658 mg/L (Rat) 4 h
Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques	> 3200 mg/kg (Rat)	> 86700 mg/kg (Rabbit)	
Hydrocarbures, C9-C11, N-alkanes, isoalkanes, cyclis, < 2% aromatics	2000 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	3400 ppmV (gases - Rat)
Pentane	> 2000 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 364 g/m ³ (Rat) 4 h

irritation

Irritant pour les yeux. May cause mild skin irritation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Corrosivité

Aucune information disponible.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Autres effets indésirables

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Hydrocarbures, C9-C11, N-alkanes, isoalkanes, cyclis, < 2% aromatics		2200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50		2.6: 96 h Chaetogammarus marinus mg/L LC50
Pentane		9.87: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 11.59: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 9.99: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50		9.74: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Butane	2.89
Propane	2.3
Pentane	3.39

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Récipient sous pression. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
No de déchet suivant le CED	14 06 03* (non empty containers) 15 01 04 (empty containers)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols
14.3 Classe de danger	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	EmS F-D, S-U
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols
14.3 Classe de danger	2.1 , Class code: 5F
Étiquettes ADR/RID	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Transport Category 2, Tunnel restriction code (D)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/CAO

14.1 N° ONU	1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols
14.3 Classe de danger	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)

14.6 Dispositions spéciales

Aucune information disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****WGK Classification**

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

*Inventaires internationaux***EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

*Légende***EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H220 - Gaz extrêmement inflammable

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation**

27-mars-2015

Date de révision :

21-févr.-2017

Numéro de révision:

0.1

Remarque sur la révision**Motif de la révision**

Update Section: 2, 16

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et

de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité